

 **Présentation****Informations générales**

DESIGNATION :	RMA AUDIT
FORME JURIDIQUE :	Société par action simplifiée
SIEGE SOCIAL :	1 Route des Deux Lions 37200 TOURS
SIRET :	34293450200036
ACTIVITE :	
- Code NAF :	6920Z
- Description :	Activités comptables
EFFECTIF MOYEN :	2,95
REGIME FISCAL :	BIC Professionnel / Impôt sur les Sociétés

**Exercice**

Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Durée de l'exercice : 12 mois

Durée de l'exercice précédent : 12 mois

**Certifié conforme**  
**Le Président**




**Bilan Actif**

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>ACTIF</b>				
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial	35 063,27		35 063,27	35 063,27
- Autres	10 170,00	6 497,50	3 672,50	7 062,50
Immobilisations corporelles	13 041,00	11 761,32	1 279,68	2 492,82
Immobilisations financières (1)	5 050,00		5 050,00	5 050,00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>63 324,27</b>	<b>18 258,82</b>	<b>45 065,45</b>	<b>49 668,59</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	78 564,23		78 564,23	103 071,65
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (2)	231 590,67	62 938,00	168 652,67	171 292,68
Autres créances (2) (3)	43 672,73		43 672,73	45 090,44
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	433 251,62		433 251,62	340 807,39
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>787 079,25</b>	<b>62 938,00</b>	<b>724 141,25</b>	<b>660 262,16</b>
Comptes de régularisation (2) :				
- Charges constatées d'avance	7 560,48		7 560,48	21 860,21
- Autres				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>857 964,00</b>	<b>81 196,82</b>	<b>776 767,18</b>	<b>731 790,96</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	133 518,75	133 518,75
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale	13 351,88	13 351,88
- Réserves réglementées		
- Autres réserves (1)		
Report à nouveau	94 630,87	90 771,33
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>128 486,51</b>	<b>117 795,54</b>
Subventions d'investissement et provisions réglementées	271,46	476,38
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>370 259,47</b>	<b>355 913,88</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques et charges		13 605,00
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	62 992,46	56 991,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	135 146,69	132 793,56
Fournisseurs et comptes rattachés	96 832,45	62 707,24
Autres dettes	111 536,11	95 329,39
<b>Total des dettes (2)</b>	<b>406 507,71</b>	<b>347 821,98</b>
Comptes de régularisation (2) :		
- Produits constatés d'avance		14 450,10
- Autres		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>776 767,18</b>	<b>731 790,96</b>
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	271 361,02	229 478,52
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS RMA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 776 767 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 487 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les produits résultant des prestations réalisées sont pris en compte en fonction de l'avancement, mais limités aux éléments facturables.

L'avancement est calculé par les charges qui sont fonction des travaux réalisés à la clôture de l'exercice.

Les prestations facturables réalisées à la clôture de l'exercice mais non encore facturées sont comptabilisées en "travaux en cours".

Les travaux facturés mais non encore réalisés à la clôture de l'exercice sont présentés au passif du bilan sous la rubrique "avances et acomptes reçus sur commandes en cours".

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Règles et méthodes comptables

### **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 233			45 233
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 233</b>			<b>45 233</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 041			13 041
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 041</b>			<b>13 041</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	5 050			5 050
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 050</b>			<b>5 050</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>63 324</b>			<b>63 324</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

Conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation du fonds commercial, dont la durée de vie est non limitée, a été réalisé.

A la clôture de l'exercice, ce test conclut à une absence de perte de valeur du fonds. Il n'existe aucune dépréciation à constater dans les comptes de l'exercice.

	31/12/2024
Éléments achetés	35 063
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>35 063</b>

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 108	3 390		6 498
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 108</b>	<b>3 390</b>		<b>6 498</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 548	1 213		11 761
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 548</b>	<b>1 213</b>		<b>11 761</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE : AMORTISSEMENTS</b>	<b>13 656</b>	<b>4 603</b>		<b>18 259</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 282 824 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 591	231 591	
Autres	43 673	43 673	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 560	7 560	
<b>Total</b>	<b>282 824</b>	<b>282 824</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	55 688
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 800
Intérêts courus à recevoir	12 308
<b>Total</b>	<b>69 795</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 133 518,75 euros décomposé en 7 121 titres d'une valeur nominale de 18,75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 121	18,75
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 121	18,75

#### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	476	78	282	271
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>476</b>	<b>78</b>	<b>282</b>	<b>271</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		78	282	

## Notes sur le bilan

### Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	13 605		13 605		
<b>Total</b>	<b>13 605</b>		<b>13 605</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			13 605		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 271 361 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38	38		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	96 832	96 832		
Dettes fiscales et sociales	84 635	84 635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	62 954	62 954		
Autres dettes	26 901	26 901		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>271 361</b>	<b>271 361</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	96 832
Intérêts courus à payer	38
Associés - intérêts courus	3 270
Dettes provis.pr congés à payer	3 493
Personnel - autres charges à payer	16 006
Charges sociales s/congés à payer	1 180
Charges sociales - charges à payer	88
Charges sociales sur primes prov.	1 050
Clients-rrr à accorder	17 077
<b>Total</b>	<b>139 035</b>

 **Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 560		
<b>Total</b>	<b>7 560</b>		

## RMA AUDIT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 133 518.75 €

Siège social : 1 Route des Deux Lions

37200 TOURS

342 934 502 RCS TOURS

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 30 JUIN 2025**

### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition de la Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 128 486.51 €, de la manière suivante :

- Un résultat de .....	128 486.51 €
auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de .....	94 630.87 €
	223 117.38 €
- Une somme de .....	128 178.00 €
à titre de dividende, soit par action, un montant de 18 €,	
- et le solde, soit .....	94 939.38 €
au compte "Report à Nouveau"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 18 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Il est rappelé par la Présidente que les dividendes perçus par des personnes physiques sont soumis à compter du 1er janvier 2018 à un prélèvement forfaitaire à la source de 12,8 % qui peut être :

- soit un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%, représentant l'imposition définitive des revenus calculée l'année suivant celle de leur perception ;
- soit un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) en cas d'option pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur les revenus avec application de l'abattement de 40 % et possibilité de maintenir la déduction de la CSG déductible.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale. Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant l'expiration

de la date limite de déclaration. Dans ce cas, ce PFNL de 12,8% constitue un acompte d'impôt sur le revenu imputable sur l'impôt dû l'année suivante, et en cas d'excédant, restituable.

Peuvent demander à être dispensés de ce PFNL de 12,8% les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50 000 € (associé célibataire, divorcé ou veuf) ou 75 000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

En outre, dans tous les cas, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

#### **Exercice : 31/12/2023**

- Dividende global distribué : .....	113 936.00 €
soit, par titre : .....	16.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : .....	5 472.00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% : .....	108 464.00 €

#### **Exercice : 31/12/2022**

- Dividende global distribué : .....	128 178.00 €
soit, par titre : .....	18.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : .....	6 156.00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% : .....	122 022.00 €

#### **Exercice : 31/12/2021**

- Dividende global distribué : .....	142 420.00 €
soit, par titre : .....	20.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% : .....	7 920.00 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% : .....	134 500.00 €

